



Comité de Direction

Du vendredi 30 juin 2023

Réunion réalisée en dématérialisé

Membres du Comité de direction ayant participé :

Mmes P.EVAÏN – C.LEGEARD - C.MARIETTE – P.SERFATY

Mrs V.DUBOURG - D.ROUXELIN - O.LECOEUR - M.QUESNEL – JP.LOUISE
- D.CHANCEREL – A.LEFEVRE - G.PACILLY - G.DORIZON – R.ROUX –
S.HAMON – J.LUCAS – W.LEDOYEN – JC.NEEL

Ordre du jour

1. Validation de la composition des groupes seniors des championnats des divisions 1-2 et 3

- ☒ Procédure utilisée
- ☒ Résultat des votes et informations complémentaires



Validation de la composition des groupes seniors des championnats des divisions 1-2 et 3

Procédure utilisée

Denis ROUXELIN vice-président, responsable du pôle arbitrage – règlements et compétitions a adressé aux membres du comité de direction pour validation la proposition des groupes de D1 « Sport 2000 LEQUERTIER », D2 « imprimerie ALIX » et D3 regroupant les championnats seniors du District de la Manche.

Afin de respecter les plannings prévisionnels, les membres du comité de direction ont été prévenus par courriel en date du 30 juin 2023 et priés de donner un avis positif, négatif ou s'abstenir sur les propositions des groupes dans les délais les plus courts.

Les résultats des votes ont permis de fixer la date de clôture des votes des membres au 04 juillet 2023 à 19 heures.

Résultat des votes et informations complémentaires

Les propositions des groupes des championnats seniors ont été validés à l'unanimité des participants à ce Comité de direction organisé sous forme dématérialisée.

Les résultats ont été collectés par courriel, par Denis ROUXELIN dûment habilité à cet effet.

Ce vote a obtenu la majorité absolue (18 avis validant la proposition des groupes sur 19 membres appelés à voter)

Les groupes des championnats seniors (D1, D2 et D3) seront publiés sur les supports officiels du District de la Manche dès parution de ce procès-verbal.

La présentation des groupes de D4 seront validés et présentés dans les meilleurs délais, le Comité de Direction laissant un délai supplémentaire aux clubs de connaître leurs effectifs et d'effectuer les démarches administratives nécessaires.

Fait à Pont-Hébert, le 04 juillet 2023 à 20 heures.

Le secrétaire de la séance,
Jean-Claude NEEL



Le Président,
Vincent DUBOURG



PV MIS EN LIGNE LE 05 JUILLET 2023

